



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Collège National des Sages-Femmes de France
Hébergé au RSPP, 52 boulevard de Magenta, 75010 PARIS

SOMMAIRE



EDITO	3
PRÉSENTATION ET COMPOSITION DU CNSF	4
ANIMATION DU RÉSEAU ET PROMOTION DE LA RECHERCHE	9
COMMUNICATION	21
FORMATION ET OUTILS PRATIQUES	24
RECHERCHE	32
REPRÉSENTATION	46
INTERNATIONAL	53
REVUE DE PRESSE	56
VERS 2023 !	59

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



Cher.e.s adhérent.e.s et partenaires,

Nous sommes fier.e.s de vous présenter un rapport d'activité 2022 riche d'expériences, de travaux et de rencontres. Ce rapport met naturellement en évidence les travaux et enquêtes qui nourrissent nos expertises professionnelles. Pour cela, nous avons agi dans le cadre de travaux collaboratifs, avec d'autres professions médicales et d'autres associations de sages-femmes françaises et internationales. Cet esprit collaboratif a renforcé la dynamique de notre société savante.

Je tiens à vous remercier pour votre énergie, vos contributions ainsi que vos soutiens de plus en plus nombreux. Cette année fut l'occasion d'approfondir notre assise territoriale en organisant aux côtés de l'Ecole Universitaire de Maïeutique de Marseille : la première édition des Journées Régionales Sages-femmes.

Ce rapport d'activité démontre à nouveau la professionnalisation de notre société savante qui compte deux salariées, depuis octobre 2022.

Je vous souhaite une belle lecture et à très bientôt !

Eléonore Bleuzen-Her, présidente du CNSF



PRÉSENTATION ET COMPOSITION DU CNSF





Le CNSF, société savante de la profession, a pour objectif de réunir les sages-femmes, quelque soit leur mode d'exercice, au sein d'une structure unique et indépendante, offrant un cadre aux débats professionnels sur :

- La politique périnatale et de santé publique
- La qualité de la naissance
- La recherche en maïeutique et en périnatalité, l'évaluation des pratiques professionnelles et la diffusion des travaux
- La formation continue des sages-femmes

Le CNSF bénéficie d'une véritable reconnaissance de ses pairs et des pouvoirs publics. À ce titre, nous collaborons avec différentes instances :

- La Haute Autorité de Santé (HAS) : travail collaboratif sur les recommandations pour la pratique clinique et l'évaluation des pratiques professionnelles
- Le Ministère des Solidarités et de la Santé : participation au groupe de travail sur la réforme des régimes d'autorisations (Activité obstétrique, néonatalogie, et réanimation néonatale), au groupe de travail relatif à la période périnatale (...)
- Le Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)
- Santé Publique France, INCA, Inserm, Anses, Agence de Biomédecine (...)
- Les instances internationales : EMA (European Midwives Association) et ICM (International Confederation of Midwives)
- Relations interprofessionnelles : le Collège de Médecine Générale, la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité, le Collège National des Gynécologues Obstétriciens, la Société Française de Médecine Périnatale, la Société française de Pédiatrie, la Société Française des Anesthésistes Réanimateurs, la Société Française de Néonatalogie, l'Audipog (...)

Dans la lignée de nos actions visant à promouvoir le développement d'un réseau d'associations et de professionnels, le CNSF a inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre de la politique générale établie pour la période 2019-2023.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel en mars 2022 à l'occasion des Journées Sages-Femmes 2022. Des élections partielles s'y sont tenues suite aux démissions de deux membres du Conseil d'Administration du mandat 2019-2023, Ingele ROELENS et Maire-Adélaïde HOCHART, remplacées par Nathalie BAUNOT et Lionel DI MARCO dont leur mandat prendront fin en 2023.

Ainsi, au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNSF AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Chloé BARASINSKI - mandat 2021-2025
- Anne BATTUT - mandat 2021-2025
- Sophie BAUMANN - mandat 2021-2025
- Nathalie BAUNOT - mandat 2019-2023
- Sarah BENJILANY - mandat 2021-2025
- Alexandra BENOIT - mandat 2021-2025
- Eléonore BLEUZEN-HER - mandat 2021-2025
- Christine CHALUT-NATAL MORIN - mandat 2019- 2023
- Anne CHANTRY - mandat 2019-2023
- Lionel DI MARCO - mandat 2019-2023
- Sophie FLANDRIN CRETINON - mandat 2019-2023
- Fabienne GALLEY RAULIN - mandat 2021-2025
- Aurore GALMICHE - mandat 2021-2025
- Adrien GANTOIS - mandat 2019- 2023
- Laurent GAUCHER - mandat 2019- 2023
- Sophie GUILLAUME (Présidente d'honneur)
- Myriam KHENICHE - mandat 2019- 2023
- Pierre-Antoine MIGEON - mandat 2021-2025
- Sabine PAYSANT - mandat 2021-2025
- Priscille SAUVEGRAIN - mandat 2019- 2023
- Michèle ZANARDI BRAILLON - mandat 2019- 2023

Nous tenons à remercier chaleureusement Frédérique TEURNIER, membre fondatrice et présidente du Collège National des Sages-Femmes de France de 2001 à 2011, présidente d'honneur de 2011 à 2019 et membre d'honneur invitée aux conseils d'administration de 2019 et 2021, qui nous a fait part de son souhait de ne plus l'être.

MEMBRES REPRÉSENTANT LES ASSOCIATIONS DU COLLEGIUM AU SEIN DU CA

- Représentante de l'ANESF : Laura FAUCHER (titulaire) et Maxime DOUINE (suppléant) puis à partir de juillet 2022 Roxanne LANDAIS-HAUSER (titulaire) et Loona MOUREAS (suppléante)
- Représentante de l'ANSFC : Martine CHAUVIERE
- Représentante de l'ONSSF : Camille DUMORTIER (titulaire) et Jimmy GUICHARD (suppléant)

MEMBRES DU BUREAU 2021-2023

- Adrien GANTOIS, Président
- Eléonore BLEUZEN-HER, Secrétaire Générale
- Aurore GALMICHE, Secrétaire Générale Adjointe et Vice-présidente en charge des Relations Internationales
- Laurent GAUCHER, Trésorier
- Michèle ZANARDI-BRAILLON, Trésorière Adjointe
- Sabine PAYSANT, Trésorière Adjointe
- Anne CHANTRY, Vice-présidente en charge de la Recherche et de la commission scientifique
- Christine CHALUT-NATAL MORIN, Vice-Présidente en charge de la Formation
- Pierre-Antoine MIGEON, Vice-Président en charge de l'Exercice Professionnel et de la Pratique Clinique

ÉQUIPE SALARIÉE

Fort d'une activité en pleine croissance depuis plusieurs années, le CNSF a recruté sa première salariée en CDD, Clara LIPARELLI, en novembre 2020. Aspirant à de nouvelles fonctions, Clara a été remplacée, en octobre 2021, par Louise MERCIER, en CDI depuis avril 2022.

La création de ce poste de Coordinatrice de Projets à temps plein permet à l'association de professionnaliser encore son activité et d'assurer le suivi de ses nombreux projets et engagements.

Elle a été rendue possible par l'action du Fonds de Soutien, soutenue par les mécènes pour les actions du CNSF.

En octobre 2022, nous avons recruté Morgan THEIS en tant que chargée de communication dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance.

DÉMÉNAGEMENT ET NOUVEAUX LOCAUX

Depuis juillet 2022, le CNSF bénéficie d'un local au sein du nouveau projet porté par Plateau Urbain dans les anciens locaux de l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, au 13 rue de Santeuil dans le 5ème arrondissement. Ce lieu, rebaptisé [Césure](#), nous permet de bénéficier d'un bureau, de salles de conférences et lieux de travail à un prix attractif. L'essence du projet "Césure" est également de favoriser les rencontres et les échanges entre acteurs de l'économie sociale et solidaire, afin de concevoir des projets collaboratifs. Cette étape participe encore à la professionnalisation de la structure.

Le siège social du CNSF demeure en revanche au siège du Réseau de Santé Périnatale Parisien (RSPP), situé au 52 boulevard de Magenta à Paris (10ème). Nous tenons à remercier une fois encore les équipes du RSPP de nous avoir accueilli dans leurs locaux.

SÉMINAIRE 2022 ET POLITIQUE GÉNÉRALE

Comme tous les ans, l'ensemble du CA et la coordinatrice de projets se sont réunis pour leur séminaire annuel en septembre 2022, faisant suite aux Journées Régionales de Marseille.

Ce séminaire nous a permis d'identifier les priorités pour la fin du mandat 2021-2023 et les nouveaux axes de recherche (santé environnementale en matière de périnatalité...). Ce fut l'occasion de mieux appréhender l'actualité dont la réforme des études avec la mise en place de la 6ème année avec l'ensemble des associations du Collegium (ANESF, ANSFC et ONSSF).



ANIMATION DU RÉSEAU ET PROMOTION DE LA RECHERCHE



JOURNÉES SAGES-FEMMES 2022



Rendez-vous incontournable pour la communauté des sages-femmes organisé par le CNSF, la 20ème édition des Journées Sages-Femmes s'est tenue les 31 mars et 1er avril 2022, au sein du magnifique Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, sur le thème "Regard vers l'avenir : la sage-femme de demain".

Cette édition a été marquée par le retour tant espéré du format présentiel, et a été organisée pour la deuxième année consécutive avec l'aide des équipes de notre prestataire Colloquium, en lien presque quotidien avec la salariée et les équipes bénévoles du CNSF, pour organiser des retrouvailles mémorables.





Tournées vers l'avenir, ces deux journées ont été l'occasion d'échanger et de se questionner sur l'évolution des compétences et la place dans le système de soin de notre profession, la nécessité d'une lutte contre la précarité et les inégalités, le lien ville-hôpital ou encore la place des nouvelles technologies dans notre exercice professionnel.

Au total, 8 conférences et tables rondes en session plénière, 16 ateliers thématiques, une session parallèle consacrée à des communications orales et 2 symposiums organisés par nos partenaires étaient proposés aux quelques 450 congressistes présents sur place. Vous pouvez trouver le détail du programme des JSF 2022 en annexe de ce Rapport d'Activité.



LES
JOURNÉES
SAGES-FEMMES

31 MARS & 1ER AVRIL 2022
ISSY LES MOULINEAUX

— PROGRAMME DES CONFÉRENCES* —

JEUDI 31 MARS
8:00 - 17:45

8:00 ACCUEIL & VISITE DES STANDS

9:00 OUVERTURE DES JOURNÉES

Par Adrien GANTOIS - Président du CNSF

9:15 ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

- Actualités - Révision des lois bioéthiques
- Actualités - L'accouchement physiologique
- Actualités - S'adapter aux nouvelles générations par les outils numériques : l'exemple des Pipelettes
- Focus - Les varices pelviennes : épidémiologie, diagnostic et prise en charge

10:30 PAUSE & VISITE DES STANDS

11:15 ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES (suite)

- RPC (CNSF) - L'accompagnement pendant les premiers mois de l'enfant : outils pratiques à destination des sages-femmes
- RPC (CNGOF / SFAR) - Prise en charge de la patiente avec une pré-éclampsie sévère
- RPC (HAS) - Prolapsus génital de la femme : prise en charge thérapeutique

12:30 SYMPOSIUM / PAUSE DÉJ. & VISITE DES STANDS

14:00 LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA PRÉCARITÉ

Table ronde - Les biais implicites en périnatalité

- Approche épidémiologique
- Approche sociologique
- Approche psycho-sociologique

15:15 PAUSE & VISITE DES STANDS

16:00 LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA PRÉCARITÉ (suite)

- Précarité et accès aux soins : état des lieux et parole aux usagers
- Quelles inégalités sociales pour l'accès à l'IVG ? État des lieux et perspectives
- État des lieux sur les violences faites aux femmes et la prise en charge

17:15 LE CNSF : PRÉSENTATION ET PROJETS À VENIR

17:45 FIN DE LA 1ÈRE JOURNÉE DE FORMATION

18:00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNSF (pour adhérent.e.s)

VENDREDI 1ER AVRIL
8:00 - 17:50

8:00 ACCUEIL & VISITE DES STANDS

9:00 OUVERTURE DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

Par Éléonore BLEUZEN - Secrétaire Générale du CNSF

9:15 AVENIR DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

- Compétences gynécologiques - suivi, expérimentation IVG chirurgicale, PMA...
- Compétences pédiatriques - sortie précoce, vaccination, prévention...
- Enseignement et recherche
- Vision de la profession par les futur.e.s professionnel.le.s

10:30 PAUSE & VISITE DES STANDS

11:15 QUEL ÉQUILIBRE DANS LA RELATION SOIGNANT.E/SOIGNÉ.E ?

- Sociologie de la relation soignant.e/soigné.e dans les soins en obstétrique et en gynécologie
- Point de vue des usagères et témoignages
- Débat avec les congressistes et intervenant.e.s

12:30 SYMPOSIUM / PAUSE DÉJ. & VISITE DES STANDS

14:00 REMISE DES PRIX DU CNSF + PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT DE LA BOURSE FONDATION MUSTELA X CNSF

14:30 ÉVOLUTION DES SOINS DE PREMIERS RECOURS

Relations entre les différents acteurs des soins primaires

- Compétences qui facilitent les collaborations
- Articulation ville-hôpital : retour d'expérience du PRADO
- Mise en place d'un dossier partagé : retour d'expérience PROSPERO
- Table ronde : application de la collaboration en pratique

15:45 PAUSE & VISITE DES STANDS

16:30 ÉVOLUTION DES SOINS DE PREMIERS RECOURS

Quels futurs envisageables pour renforcer la collaboration ville-hôpital ?

- Quelle politique de santé pour sortir des silos ville/hôpital ?
- Création du référent du parcours périnatal
- Article 51 - collaboration autour des femmes vulnérables
- Article 51 - futur du suivi de grossesse : vers une tarification au parcours

17:50 CLÔTURE DES JOURNÉES

* Sous réserve de modification



LES
JOURNÉES
SAGES-FEMMES

31 MARS & 1ER AVRIL 2022
ISSY LES MOULINEAUX

— PROGRAMME DES ATELIERS * —

JEUDI 31 MARS - APRÈS-MIDI

L'ÉCHOGRAPHIE

14h - 16h30

Pierre-Antoine MIGEON et Alexandra BENOÎT

**PRÉSENTATION DU TCHAT EN SANTÉ SEXUELLE LES
PIPELETES**

14h - 16h

Caroline RAQUIN

**LA MÉNOPAUSE : PRISE EN CHARGE AU REGARD DES
COMPÉTENCES DE LA SAGE-FEMME**

14h - 16h

Aurélié CHIKH

ATELIER SPONSORISÉ PAR NESTLÉ SUR LA NUTRITION

14h - 16h

Infos à venir

ATELIER SPONSORISÉ SUR LA POSE DE STÉRILET

14h - 16h

Infos à venir

** Sous réserve de modifications. Quelques ateliers supplémentaires pourraient être ajoutés au programme prochainement.*



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

LES JOURNÉES SAGES-FEMMES - by Colloquium

www.journees-sages-femmes.fr

LES
JOURNÉES
SAGES-FEMMES

31 MARS & 1ER AVRIL 2022

ISSY LES MOULINEAUX

— PROGRAMME DES ATELIERS * —

VENDREDI 1ER AVRIL - MATIN

VENDREDI 1ER AVRIL - APRÈS-MIDI

**LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS CLINIQUES,
MISES EN SITUATION ET OUTILS PRATIQUES**

10h30 - 12h30

Mathilde DELESPINE

**LE RÔLE DES SAGES-FEMMES DANS LE DÉPISTAGE ET LA
PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE**

14h - 16h

Frédérique PERROTTE

PROJET DE NAISSANCE : COMMENT L'ABORDER ET

L'ACCOMPAGNER

10h30 - 12h30

Anne CHANTRY

**COMMENT S'ENGAGER ET SE MOBILISER AUTREMENT ?
LE RÔLE DES SAGES-FEMMES DANS LA RÉSERVE SANITAIRE**

14h - 16h

Catherine LEMORTON et Alexandra LE MELINER

L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE : QUELS SONT LES

OBJECTIFS ET COMMENT LE MENER

10h30 - 12h30

Françoise DEVILLE

YOGA PRÉNATAL

14h - 16h

Béatrice BABY-LAFON

L'APPROCHE PHYSIOLOGIQUE DU RYTHME CARDIAQUE

FOETAL

10h30 - 13h

Isabelle CORNET

**GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS DANS SA
PRATIQUE : AUTODIAGNOSTIC ET OUTILS DE GESTION**

14h - 16h30

Christine CHALUT-NATAL MORIN et Association SPS

PROBLÉMATIQUES JURIDIQUES LIÉES AUX NOUVELLES

LOIS DE BIOÉTHIQUE

10h30 - 12h30

Laurence BRUNET

SUIVI DU NOUVEAU-NÉ : ALLAITEMENT, ICTÈRE, SUIVI DU

POIDS ET DES COURBES DE NAISSANCE

14h - 16h

**Alexandra BOUDON-SCHMITT et Jacques
PHAMAVANH**

ATELIER SPONSORISÉ PAR LA MACSF - ÉVOLUTION DES

PRATIQUES : PRÉCONISATIONS ET RECOMMANDATIONS

11h15 - 12h30

Thierry HOUSELSTEIN

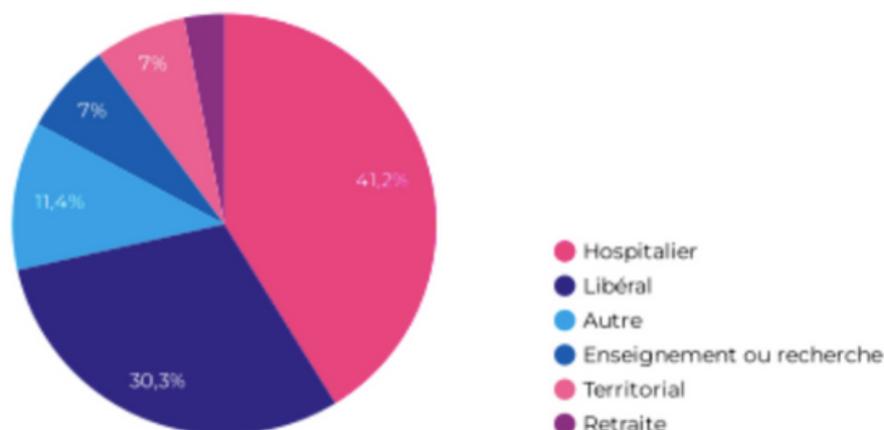
** Sous réserve de modifications. Quelques ateliers supplémentaires pourraient être ajoutés au programme prochainement.*



LES JOURNÉES SAGES-FEMMES - by Colloquium

www.journees-sages-femmes.fr

Type d'activité des inscrits (hors industries et gratuits)



En plus des 38 partenaires présents sur la zone d'exposition, que l'on remercie pour leur soutien et leur présence, l'édition 2022 a vu naître le "Village des Associations", espace réservé aux acteurs et actrices du monde associatif. Quinze associations de sages-femmes ou d'usager.e.s étaient représentées, agissant dans le domaine de la santé périnatale, génésique, sexuelle et reproductive, des droits des femmes et/ou des nouveau-nés et de la lutte contre les violences.



JOURNÉE RÉGIONALE SAGES-FEMMES 2022



En 2017, le CNSF avait organisé une journée thématique à Reims, en partenariat avec le Réseau de Santé périnatal local. Afin de développer son maillage territorial et d'aller à la rencontre des sages-femmes partout en France, le CNSF a relancé cette idée de journée thématique en région, avec pour objectif de :

- Développer la collaboration entre le CNSF et les acteurs de la santé génésique et périnatale au niveau d'un territoire (école de sages-femmes, réseaux de périnatalité, associations locales de professionnel.le.s de santé ou d'usagères...);
- Présenter les travaux du CNSF réalisés au niveau national, en intégrant une dimension locale par le retour d'expériences et travaux de recherche au niveau d'un territoire.
- Rendre plus accessible des journées de formation dans le cadre de la formation continue pour les professionnel.le.s de santé et pour les étudiant.e.s ;
- Proposer un espace de rencontre les représentant.e.s du CNSF et les acteurs locaux, ainsi que les acteurs locaux entre eux.

C'est dans ce cadre que la première édition de la Journée Régionale Sages-Femmes s'est tenue le vendredi 15 septembre 2022, organisée en partenariat avec l'École de Maïeutique de Marseille, sur le thème "Post-partum : quelles prises en charge en région PACA au regard des recommandations nationales ?"



Pour cette première édition, près de 170 personnes ont fait le déplacement jusqu'à la Faculté de Médecine de Marseille pour participer à des échanges riches autour de l'Allaitement maternel, des liens d'attachement et des rythmes du nouveau-né et de l'Entretien Postnatal Précoce.

L'édition 2023 aura lieu dans la région Hauts-de-France, en partenariat avec le Réseau ORÉHANE. Le lieu et le thème restent à définir.



JOURNÉE RÉGIONALE

SAGES-FEMMES

1ère édition

POST-PARTUM

Quelles prises en charge en région PACA au regard des recommandations nationales ?

VENDREDI 23 SEPTEMBRE
MARSEILLE 2022

9H-18H - AUDITORIUM TOGA - 27 BD JEAN MOULIN, 13005
(CAMPUS TIMONE)

Une rencontre organisée par le CNSF et l'École de Maïeutique de
Marseille - Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales (FSMPM)



CNSF
Collège National
des Sages-Femmes
de France

Aix-Marseille
université
Socialement engagée



Inscriptions : <https://bit.ly/JournéeRégionaleSF2022>

Avec le soutien de Tajinebanane, partenaire officiel de la JRSF 2022

Tajinebanane

VENREDI 23 SEPTEMBRE
MARSEILLE 2022

9H-18H - AUDITORIUM TOGA - 27 BD JEAN MOULIN, 13005 (CAMPUS TIMONE)

POST-PARTUM

Quelles prises en charge en région PACA au regard des recommandations nationales ?

9H-9H45 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Adrien Gantois, président du CNSF & Carole Zakarian, directrice de l'Ecole de Maïeutique de Marseille

PRÉSENTATION DES RPC CNSF 2021 : INTERVENTIONS EN PÉRIODE PÉRINATALE

Dr Chloé Barasinski, PhD, sage-femme hospitalière, coordinatrice des RPC 2021 | Clermont-Ferrand

9H45-11H LA MISE EN PLACE DES LIENS D'ATTACHEMENT DU NOUVEAU-NÉ SELON SES RYTHMES ET SES BESOINS (CHAP.7)

PRÉSENTATION ET RETOURS D'EXPÉRIENCES LOCALES

Myriam Khéniche, sage-femme coordinatrice et administratrice CNSF | Carpentras

Dr Christian Burle, pédiatre | Toulon

Pascale Hassler, sage-femme enseignante | Marseille

11H30-13H INITIATION ET SOUTIEN À L'ALLAITEMENT MATERNEL (CHAP.6)

PRÉSENTATION ET RETOURS D'EXPÉRIENCES LOCALES

Sarah Benjilany, sage-femme libérale, psychologue et vice-présidente du CNSF | Enghien-Les-Bains

Emilie Clady, sage-femme enseignante et consultante en lactation | Marseille

Pascale Guilmoteau, sage-femme libérale et consultante en lactation | Brignoles

DÉJEUNER LIBRE

14H30-16H ENTRETIEN POSTNATAL : COMMENT SE SERVIR DE CET OUTIL POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES ?

Eléonore Bleuzen, sage-femme libérale et secrétaire générale du CNSF | Paris

Aude Penel, psychologue en unité parents-bébé | Montfavet

Dr Sébastien Riquet, PhD, sage-femme enseignant | Marseille

Marie-Aurore Stérim, sage-femme chargée de la mission vulnérabilité | URPS SF PACA

Représentante de Maman Blues | Marseille (à confirmer)

16H30-18H ACTUALITÉS ET AVENIR DE LA PROFESSION

Par l'équipe des enseignant.e.s et chercheur.e.s de l'Ecole de Maïeutique de Marseille



APPELS À ADHÉRENT.E.S EXPERT.E.S

Pour lier la représentation du CNSF et des sages-femmes dans des groupes de travail et animation de du réseau d'adhérent.e.s, il a été décidé de solliciter des adhérent.e.s par Newsletter pour leur proposer de participer à des groupes de travail sur des sujets précis. Ceci nous permet de proposer aux adhérent.e.s de participer activement au déploiement des activités de la société savante des sages-femmes sur des sujets qui les intéressent et sur lesquels ils/elles ont une expertise particulière.

Cinq appels à adhérent.e.s ont été lancés au cours de l'année 2022, dont certains avaient vocation à constituer des groupes de sages-femmes expert.e.s, coordonnés par des membres du Conseil d'administration du CNSF, sur les thématiques suivantes :

- Sur l'Allaitement maternel
- Sur les Liens d'attachement
- Sur la Grossesse et l'Activité Physique

Ces groupes de travail sont chargés de créer des outils pratiques à destination des sages-femmes, des femmes et des couples pour rendre accessibles et didactiques les Recommandations de Pratique Clinique 2021 du CNSF.

Un autre appel à candidatures a été lancé pour former un panel pluriprofessionnel d'expert.e.s , dont des sages-femmes, pour un Delphi sur l'usage de la téléconsultation par les sages-femmes.

Enfin, les adhérent.e.s du CNSF ont également été sollicités afin de participer au projet de refonte du site internet (horizon 2023), en tant que membre du groupe de travail, ou d'adhérent.e.s testeur.e.s.



COMMUNICATION



REFONTE DU SITE INTERNET

A partir du mois de mai 2022, un groupe de travail composé d'adhérent.e.s, d'élu.e.s et de la salariée du CNSF s'est formé pour débiter une réflexion autour de la refonte du site internet actuel du CNSF www.cnsf.asso.fr, notamment dans le but d'aligner celui-ci avec la nouvelle identité graphique et visuelle développée depuis 2021 par le CNSF.

A partir d'un formulaire envoyé aux adhérent.e.s pour recueillir leurs attentes concernant ce nouveau site et espace adhérent.e, un cahier des charges a été élaboré et envoyé à plusieurs prestataires afin de recueillir différentes propositions de devis. Suite à une décision du Conseil d'administration, le prestataire sélectionné en décembre 2022, Julien TEXIER, commencera ses travaux aux côtés du groupe de travail dès le premier semestre 2023, avec une volonté de publication du site d'ici la rentrée de septembre 2023.

NEWSLETTERS

Les Newsletters du CNSF, générées à partir du logiciel Mailchimp permettent d'adresser au réseau d'adhérent.e.s et de sympathisant.e.s des informations sur l'actualité scientifique et de la maïeutique et diffuser des enquêtes, des appels à candidatures et les différentes activités proposées par le CNSF.

Mise en place sous ce format en 2021, cette action de communication s'est pérennisée en 2022, avec 26 Newsletters envoyées au cours de l'année, aux quelques 6500 abonné.e.s - chiffre en constante hausse - dont une Newsletter mensuelle était spécialement destinée aux 500 sages-femmes et étudiant.e.s sages-femmes à jour de leur cotisation.

RÉSEAUX SOCIAUX

En 2022, la présence, les publications et le nombre d'abonné.e.s n'ont cessé de s'accroître sur les 4 réseaux sociaux du CNSF :

- Facebook : @CNSF-Collège National des Sages-Femmes de France -
- Twitter : @Coll_SageFemme
- LinkedIn : @CNSF-Collège National des Sages-Femmes de France
- Instagram : cnsf_sagefemme

Voici un bref aperçu de notre présence sur les réseaux sociaux à la fin 2022 :

Ouverte en novembre 2021, la chaîne Youtube du CNSF a été alimentée par du contenu vidéo produit par le CNSF tout au long de l'année. En Décembre 2022, elle comptait 334 abonné.e.s et 13 vidéos publiées, dont certaines visionnées à plus de 7000 reprises.

Réseau social	Nombre de followers (au 31 décembre 2022)	Tx d'augmentation followers/mois en 2022
Instagram	3 759	1,20%
FaceBook	8 194	4%
Twitter	1 571	1,29%
LinkedIn	1 770	3,40%



FORMATION ET OUTILS PRATIQUES



GROUPES DE TRAVAIL SUR LES RPC 2021

Suite à la publication des Recommandations de Pratique Clinique 2021 sur “Les Interventions pendant la période périnatale”, est apparue la nécessité de transformer leur contenu en outils pratiques, reprenant les thèmes abordés dans les différents chapitres. L’objectif de ces outils, à destination des professionnel.le.s de santé mais aussi des femmes et des couples, est de favoriser la diffusion de ces recommandations, en les rendant accessibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.

Afin de réfléchir à la forme et au contenu, plusieurs groupes de travail ont vu le jour en 2022, coordonnés par des membres du Conseil d’administration, et composés pour la plupart de sages-femmes adhérent.e.s du CNSF et ayant une expertise clinique sur le sujet traité.

GRUPE DE TRAVAIL ALLAITEMENT MATERNEL

Ce groupe de travail a été mis en place pour travailler sur le chapitre 6 des RPC 2021, intitulé [“Initiation et soutien à l’allaitement maternel”](#) Le GT a consacré son année à promouvoir les rpc allaitement maternel du CNSF. Des présentations orales sur les RPC ont été réalisées (JRSF, journée de nutrition pédiatrique à Grenoble). L’élaboration d’une fiche sur l’allaitement à destination des couples en maternité est en cours.

- **FICHE ALLAITEMENT**

Finalisée en mars 2022, cette fiche à pour objectif d’orienter, d’informer et d’accompagner la femme et son entourage sur le chemin d’un allaitement qui démarre... et se poursuit bien ! Réalisée avec le soutien de Medela France, elle est disponible en ligne et en libre accès [sur le site du CNSF](#).

L'ALLAITEMENT MATERNEL
Pour un allaitement qui démarre et se poursuit bien !

VERS UN ALLAITEMENT CONFORTABLE ET EFFICACE
Le comportement de votre bébé, ses réflexes et votre et de son père de petits sont un ensemble d'éléments à prendre en considération.
Après avoir passé du temps les 3 premiers jours, le bébé reprendra ensuite son rythme d'allaitement. Il sera peut-être un peu plus fatigué les 3 premiers jours, il faut compter 3 à 4 semaines, puis de façon plus régulière par un professionnel de santé.

UN DÉBUT OPTIMAL
Les premières semaines sont celles où est essentiel pour vous et votre bébé et qui peuvent être d'autant plus enrichissantes pour votre bébé et votre couple que vous serez impliqués dès le début de votre allaitement. Les premiers jours sont ceux où il est important de vous accompagner pour un bon début.

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN
Association: _____
Coordonnées: _____

POURQUOI ALLAITER ?
C'est une décision intime et personnelle de chaque femme, qui se partage en couple. Cette décision est à respecter et à soutenir. Le se poursuit en cela important.
L'allaitement maternel apporte continuellement aux besoins de l'enfant et à son environnement, c'est une alimentation naturelle, adaptée en quantité et en qualité au bébé. Allaiter, c'est accompagner et protéger.
Les bénéfices concernent de multiples domaines de la santé. Pour l'enfant à court terme : 50% d'hospitalisations en moins, diminution des gastro-entérites graves et des maladies respiratoires graves. Il s'agit de long terme : diminution des risques d'allergies et d'obésité. Pour les femmes, il est aussi, notamment, une diminution des cancers du sein.

COMMENT INITIER L'ALLAITEMENT ?
Dès la grossesse, vous pouvez dialoguer avec votre sage-femme. Lors des consultations ou des séances de préparation à la naissance et à la parentalité, et anticiper l'accompagnement de l'allaitement au sein à la maison.
Il est recommandable de faire rejoindre vos accompagnateurs pendant une visite minimum ou téléphonique.
La lactation se met en place pendant la grossesse (production de lait) et se met en place de l'allaitement maternel est débarrassé sur le 3er mois.
Maternité, à la naissance, le bébé est placé en peau à peau jusqu'à la première tétée. Si ce n'est pas possible, l'initiation du sein est pratiquée dans les 24 heures. Deux conseils importants, le mise en place d'un lit sûr vers allaitement.
Les 3 premiers jours, le bébé est en contact (compagnon) avec la mère (même si elle n'est pas allaitante). C'est de cette manière que le bébé apprend à allaiter. Cette période est d'ailleurs appelée "phase de contact".
Les 3 premiers jours, le bébé s'allaitement, sans interruption entre deux tétées. Allaitement en continu dans le ventre. Si elle ne connaît pas encore la grille d'allaitement, elle peut aller à la maternité.
Proportionnelle au drainage du sein - effectué par l'enfant, du fait notamment de la stimulation du sein.
Le placement du bébé dans le sein est un bon début vers une stimulation efficace et fructueuse !

SDV avec ma sage-femme pour aborder l'allaitement
Date: _____
Nom Prénom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Mes/mes mots clés pour soutenir mon allaitement

POUR LE SOUTIEN DE medela

- **1ER WEBINAIRE EN DÉCEMBRE (SÉRIE DE 3)**

À partir de la rentrée de septembre 2022, une réflexion a été menée pour proposer un nouveau format à destination des sages-femmes et professionnel.le.s de la périnatalité, avec le soutien de Medela France. Une série de trois webinaires, courts, interactifs et gratuits, animés par les sages-femmes expertes du groupe de travail, a été conçue dans cette optique.

Un fil conducteur : comment concilier allaitement maternel et reprise professionnelle des femmes ? Comment accompagner la séparation ? Comment conserver, tirer son lait ? Autant de questions qui concernent les femmes au moment de la reprise du travail. En tant que professionnel.le de santé, comment accompagner les femmes dans leur choix ? Quelles informations pour mener une consultation d'allaitement traitant de la reprise professionnelle maternelle ? Quels conseils donner à des personnes gardant un.e enfant allaité.e ?

Le premier volet s'est tenu le 7 décembre 2022, avec 370 personnes inscrites, dont la moitié se sont connectées. Un replay a été proposé dans la foulée sur [la chaîne Youtube du CNSF](#). Les deux autres rendez-vous ont été fixés au 9 mars et au 7 juin.



GROUPE DE TRAVAIL OUTIL NUMÉRIQUE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE (DGS)

La Direction Générale de la Santé a missionné le CNSF pour créer et piloter un groupe de travail pluriprofessionnel, afin de travailler sur un outil de prévention en santé environnementale ; ceci dans le cadre du Plan national santé environnement 4 – Action 5 « Se renseigner sur les conseils de prévention avant et après la grossesse » - 2e partie : Délivrer à domicile des conseils de prévention en santé environnement lors du suivi post-accouchement par la sage-femme et de la Stratégie nationale de santé (SNS) 2018-2022 6 qui prévoit un renforcement de l'accompagnement des parents dès la période périnatale afin de réduire les risques pour la santé de l'enfant.

Selon les premiers échanges entre le CNSF et la DGS, le projet serait la conception d'un outil numérique pratique à destination des professionnel.le.s de santé, reprenant les différentes recommandations contenues dans les RPC 2021 aux chapitres suivants :

- Chapitre n°4 : [Expositions domestiques aux agents chimiques : produits ménagers, matériaux de construction, décoration et pesticides](#)
- Chapitre n°5 : [Utilisation de produits cosmétiques pour les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les jeunes enfants](#)
- Chapitre n°8 : [Le jeune enfant et les écrans](#)

La note de cadrage paraîtra en janvier 2023, ainsi que la composition du groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL GROSSESSE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Ce groupe de travail a été mis en place pour travailler sur les chapitres 1 et 2 des RPC 2021, intitulés respectivement [“Activité Physique et santé maternelle”](#) et [“Effets bénéfiques de l'activité physique maternelle durant la grossesse sur la santé du fœtus, du nouveau-né et de l'enfant”](#).

Mis en place au moment du séminaire CNSF de septembre CNSF, ce groupe de travail s'est déjà réuni 5 fois sur le dernier trimestre 2022, avec l'ambition de construire un projet global d'information à destination des femmes et des couples, qui sera composé de : 1 affiche, 3 fiches type flyer et 3 vidéos en support des fiches, détaillant les recommandations pour la période prénatale, la période postnatale et pour les femmes sportives de haut niveau et grossesse).

GROUPE DE TRAVAIL LIENS D'ATTACHEMENT

Ce groupe de travail a été mis en place pour travailler sur le chapitre 7 des RPC 2021, intitulé [“La mise en place des liens d'attachement du nouveau-né selon ses rythmes et ses besoins, l'accompagnement adapté des parents”](#).

Les travaux sont en cours et les premiers outils devraient paraître courant 2023.

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA CRÉATION D'OUTILS SUR L'ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE

L'instauration de l'entretien postnatal précoce par le législateur à partir de juillet 2022 est la concrétisation d'une demande forte de la part des professionnels de la périnatalité et des usagères.

Le CNSF a sorti ses préconisations dans la foulée (cf partie Recherche) afin de permettre aux différent.e.s professionnel.le.s de prendre en main cet EPNP. Le groupe de travail a poursuivi sa mission en pensant trois outils déclinés de ces préconisations :

- Un guide très pratico-pratique, afin d'explicitier cet entretien, ses objectifs, une aide pour le mener et pour orienter la femme / le couple si besoin ;
- Une fiche à destination des femmes et des couples en partenariat avec Maman Blues ;
- Une fiche d'aide pour le suivi prénatal et postnatal pour les sages-femmes (libérales notamment) en partenariat avec l'ONSSF.

Ces différents outils verront le jour courant 2023.

GROSSESSE ET SANTÉ ORALE : LES FICHES PRATIQUES

Dans le cadre du projet Grossesse et Santé Orale, imaginé et réalisé en partenariat avec la Société Française de Parodontologie et Implantologie Orale (SFPIO) et avec le soutien de Philips Sonicare/Avent, quatre fiches-pratiques à destination des professionnel.le.s de santé et des femmes enceintes ont été réalisées et mise en ligne sur [le site du CNSF](#) en mars 2022.

Ces fiches reprennent les principaux points abordés lors du webinaire de juin 2021 et viennent en complément des capsules-vidéos. Elles traitent des thèmes suivants :

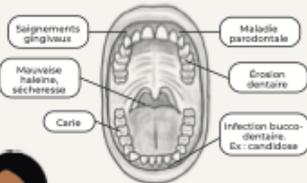
1. Les modifications physiologiques de la femme enceinte
2. Les pathologies bucco-dentaires pendant la grossesse
3. Les possibilités de traitement et recommandations
4. Informer et prévenir

Les modifications physiologiques de la patiente enceinte

Les modifications physiologiques permettent la croissance et le développement du fœtus.

Elles sont orchestrées par les hormones (œstrogènes + progestérone) et peuvent apparaître à tout moment de la grossesse.

Ces perturbations hormonales exposent la femme enceinte à différentes pathologies buccales indiquées ci-contre.



Voici les modifications physiologiques possibles au cours de la grossesse :

Modification salivaire
➤ plus acide, augmentation du débit

Modification hormonale
➤ saignements gingivaux, inflammation de la gencive

Congestion des muqueuses nasales
➤ Respiration buccale

Augmentation des apports alimentaires, sucres et acides
➤ risque carieux, acidité buccale

Modification de l'état émotionnel
➤ sensibilité, émotivité



Développement accentué de maladies parodontales

Nausées, vomissements
➤ érosion dentaire, candidoses

Modification du système digestif
➤ régurgitations, vomissements, nausées

Immunodépression
➤ risque infectieux augmenté, risque de complications en cas d'infection

Diminution des résistances périphériques
➤ compression de la veine cave inférieure

Anémie physiologique, hypercoagulabilité
➤ modification des traitements médicamenteux

Conception : Julie Bois - version modifiée le 26/01/22

Les pathologies bucco-dentaires pendant la grossesse

Les maladies carieuses et parodontales sont provoquées par un déséquilibre de la flore bactérienne buccale qui dépasse les capacités de défense de la salive et des tissus oraux.

LES PATHOLOGIES DENTAIRES : CARIE ET ÉROSION

La maladie carieuse

La carie devient douloureuse avec le temps. C'est un processus lent (environ 2 ans), la grossesse n'est donc pas responsable de l'apparition de carie, mais seulement de son évolution. Une carie débutante peut être reminéralisée.

L'érosion dentaire

Contrairement à la carie d'évolution lente, l'érosion dentaire peut se produire en quelques mois et est irréversible.

Elle est liée à l'acidité de la cavité buccale (modification salivaire, reflux gastrique).

Maladie carieuse Érosion dentaire

LES PATHOLOGIES PARODONTALES : GINGIVITES ET PARODONTITES

La gingivite

Très répandue, la gingivite est une réaction inflammatoire réversible de la gencive face à l'accumulation bactérienne sur les surfaces dentaires : œdème, rougeur, saignements, sensibilité.

L'imprégnation hormonale de la gencive favorise le développement de gingivite dès le 2^{ème}-3^{ème} mois.

Durant la grossesse, l'efficacité réduite des défenses immunitaires peut favoriser le passage d'une gingivite à une atteinte plus profonde, la parodontite.



Gingivite

Parodontite

La parodontite

Plus rare chez le sujet jeune, la parodontite atteint l'os de soutien des dents de façon irréversible, et peut se manifester par des déplacements dentaires, des abcès et la perte de dents.

La pénétration dans la circulation sanguine de bactéries et de médiateurs inflammatoires des parodontites peut induire des complications de la grossesse (pré-éclampsie, retard de croissance in utero, accouchement prématuré). La parodontite est donc un facteur de risque.

Tout saignement gingival doit être un signe d'alerte !

À RETENIR SUR LES FACTEURS DE RISQUE PENDANT LA GROSSESSE :

- La maladie carieuse est un processus lent, l'érosion dentaire un processus rapide.
- La gingivite concerne 2 grossesses sur 3. Elle complique les mesures d'hygiène bucco-dentaire.
- La parodontite dans sa forme la plus sévère (10 % des sujets) est un facteur de risque parmi d'autres de complications de la grossesse.

Conception : Julie Bois - version modifiée le 26/01/22

Les possibilités de traitement et recommandations

Possibilités de traitements :

• Adaptation des positions et des séances : privilégier des séances courtes, mettre la patiente dans une position confortable.

• Prendre des précautions particulières à la pose d'amalgames, sous digue avec une aspiration efficace.

• Prescription médicamenteuse : voir fiche sur les prescriptions.

• Anesthésie. Choisir l'articaine (faible passage barrière fœto-placentaire) associée à des vasoconstricteurs (adrénaline à 1/200 000) permet de :
➤ diminuer le passage de la barrière fœto-placentaire ;
➤ diminuer la quantité d'anesthésiant injecté.

• Radios : À réaliser dans le respect des mesures d'optimisation du cliché radiographique (dont tablier de plomb pour protéger le fœtus).



Possibilités de soins selon le trimestre :

1^{ER} TRIMESTRE

- Évaluer l'état bucco-dentaire
- Procéder des soins et des conseils d'hygiène bucco-dentaire
- Différer tous soins non-urgents

2^{ES} TRIMESTRE

- Fenêtre privilégiée de soins nécessaires

3^{ES} TRIMESTRE

- Faire des séances courtes
- Faire attention à l'état de la patiente
- Tenir compte de son état et du terme.

Différer les chirurgies non urgentes (pose d'implant, chirurgies parodontales...)

Les recommandations

Conservez une bonne hygiène dentaire à tout moment	Il est préférable de faire les soins lorsqu'ils sont nécessaires, que l'on soit enceinte ou que l'on vienne d'accoucher
Commencez votre grossesse avec une bonne santé bucco-dentaire !	Au cours de la grossesse, allez voir le dentiste sans hésiter !
	Les soins sont possibles à tout moment de la grossesse

Textes officiels

ANAES. Parodontopathies : diagnostic et traitements. Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (ANAES). 2002 mai p. 18.

Ministère des affaires sociales et de la santé. Arrêté du 26 novembre 2013 portant sur approbation de l'avenant n°3 à la convention nationale organisant les rapports entre les chirurgiens-dentistes et l'assurance maladie signé le 31 juillet 2013. Code de la sécurité sociale - Journal officiel de la République Française, 7 nov 30, 2013 p. 43.

HAS. Guide des indications et des procédures des examens radiologiques en odontostomatologie - Recommandations pour les professionnels de santé.

Santé Publique, Sect. 6 - Protection des personnes exposées à des rayonnements ionisants à des fins médicales ou médico-légales, Articles R.1333-70 à R.1333-72 mai, 2006 p. 109.

Article R1333-58 modifié par décret n°2018-434 du 4 juin 2018, Code de la Santé Publique - Journal officiel de la République Française, Art. 1 juin 1, 2018.

Conception : Julie Bois - version modifiée le 26/01/22

Informez et prévenez

Pendant la grossesse, la femme enceinte :

- peut développer des comportements à risque : alimentation plus sucrée, grignotage, moindre observance au brossage.
- présente des gencives plus sensibles, c'est-à-dire qui s'inflamment plus vite (gonflement, saignement), en raison des variations hormonales.

Allez voir votre chirurgien-dentiste, qui pourra :

- vous informer des modifications buccales pendant la grossesse
- vous prescrire le matériel d'hygiène orale adéquat
- vous enseigner les techniques d'hygiène orale adéquates
- assurer le suivi.



DÉPISTAGE ET SOINS



Vous pouvez bénéficier du dépistage des maladies de la gencive et des dents grâce au Bilan Bucco-Dentaire de l'Assurance Maladie réalisable à partir du 4^{ème} mois et pris en charge à 100 %.

Les autres soins sont pris en charge par l'assurance maladie à 100 % à partir du 6^{ème} mois jusqu'à 12 jours post-partum.

PRÉVENIR AVEC UNE BONNE HYGIÈNE



La santé orale c'est :

➤ une bonne hygiène orale

2 brossages/jour pendant 2 à 3 minutes avec une brosse à dents souple, manuelle ou électrique, des brossettes interdentaires et une technique adaptée.

➤ une bonne hygiène de vie au quotidien

Alimentation équilibrée répartie sur 3 à 4 repas, activité physique régulière, bonne gestion du stress, pas de consommation de tabac ou d'alcool.

Conception : Julie Bois - version modifiée le 26/01/22

À RETENIR : LES TROIS POINTS ESSENTIELS !

- 1 visite chez le dentiste lors de la grossesse
- 2 brossages / jour pendant 2 minutes
- 3 repas équilibrés/jour

WEBINAIRE MAISONS DE NAISSANCE



Le 10 mars 2022, le CNSF a organisé un webinar gratuit pour tout savoir sur les maisons de naissance en France, en Belgique et en Suisse : la santé des mères et des enfants qui y sont pris en charge, le fonctionnement de ces structures, leur philosophie, l'accueil des parents et les aspects pratico-pratiques. Les thèmes abordés par les sages-femmes et les usagères intervenant.e.s en plateau étaient les suivants :

- Pourquoi et comment rejoindre une maison de naissance, ouverte ou en création, pourquoi lancer dans un projet d'ouverture de maison de naissance ?
- Quelles formes peuvent avoir les maisons de naissances (exercice libéral ou salarié) ?
- Quelles questions se poser avant de se lancer dans l'aventure ?
- En maison de naissance, quelle autonomie des sages-femmes et des femmes ?
- Quelles différences entre un travail en maison de naissance VS en plateau technique ou en salle d'accouchement ?
- Quel statut et quelle organisation pour quelle rémunération dans ces structures ?

Ce webinar a connu un grand succès, puisqu'il a compté plus de 900 inscrit.e.s. Afin de favoriser la diffusion de ces échanges sur cette thématique au plus grand nombre, le replay de ce webinar est disponible en intégralité et en libre accès sur [la chaîne Youtube du CNSF](https://bit.ly/WebinaireMDN).

LE SOMMEIL DU NOUVEAU-NÉ : WEB SÉRIE ÉPISODE 2

Face aux retours positifs sur le premier épisode d'une websérie consacrée au sujet, le CNSF a conçu un deuxième épisode sur le sommeil du nouveau-né de la naissance au 6ème mois de vie. Il prend la forme d'un entretien entre Éléonore BLEUZEN-HER, sage-femme libérale et secrétaire générale du CNSF, et Laurence POLLET-LEBEDINSKY, sage-femme libérale spécialiste des rythmes et des troubles du sommeil du nourrisson.



CNSF Web-émission sommeil du nouveau-né

Sommeil du nourrisson de 0 à 4-6 mois

- Invitée : **Laurence POLLET-LEBEDINSKY**, Sage-femme libérale spécialiste des troubles du sommeil du nourrisson
- Une émission présentée par **Éléonore BLEUZEN**, Sage-femme et Secrétaire Générale du Collège National des Sages-femmes de France

La vidéo est disponible en ligne et en libre-accès sur le [site internet](#) du CNSF et sur sa chaîne [Youtube](#). Le nombre de vues s'élève à 2 100 pour cette vidéo.

La réalisation des épisodes de cette websérie a été possible grâce au soutien financier du Fonds et du soutien institutionnel et logistique de Pampers.

MOOC ACCOUCHEMENT

Les cours du [MOOC accouchement](#) ont été lancés lors de la 20ème édition des Journées Sages-Femmes,. Les inscriptions avaient débuté quelques semaines auparavant.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'inscriptions était supérieur à 2 500.

Initié et supervisé par le CNSF depuis 2020, en partenariat avec PNS - Paris Numérique Santé et le soutien de Philips Avent, le MOOC "Accouchement, l'affaire tous et toutes" a pour objectif la diffusion des connaissances médicales les plus récentes et les plus complètes possible auprès des professionnels de la santé, afin qu'ils/elles puissent en faire bénéficier les femmes, les familles, dans leur rôle de conseil, d'accompagnement et de prévention.

Gratuit et ouvert à toute personne intéressée par le sujet, ce MOOC se compose de 31 cours vidéos en ligne réalisés par des spécialistes, l'accès à des ressources complémentaires et des quiz pour approfondir et tester les connaissances et les compétences.



RECHERCHE

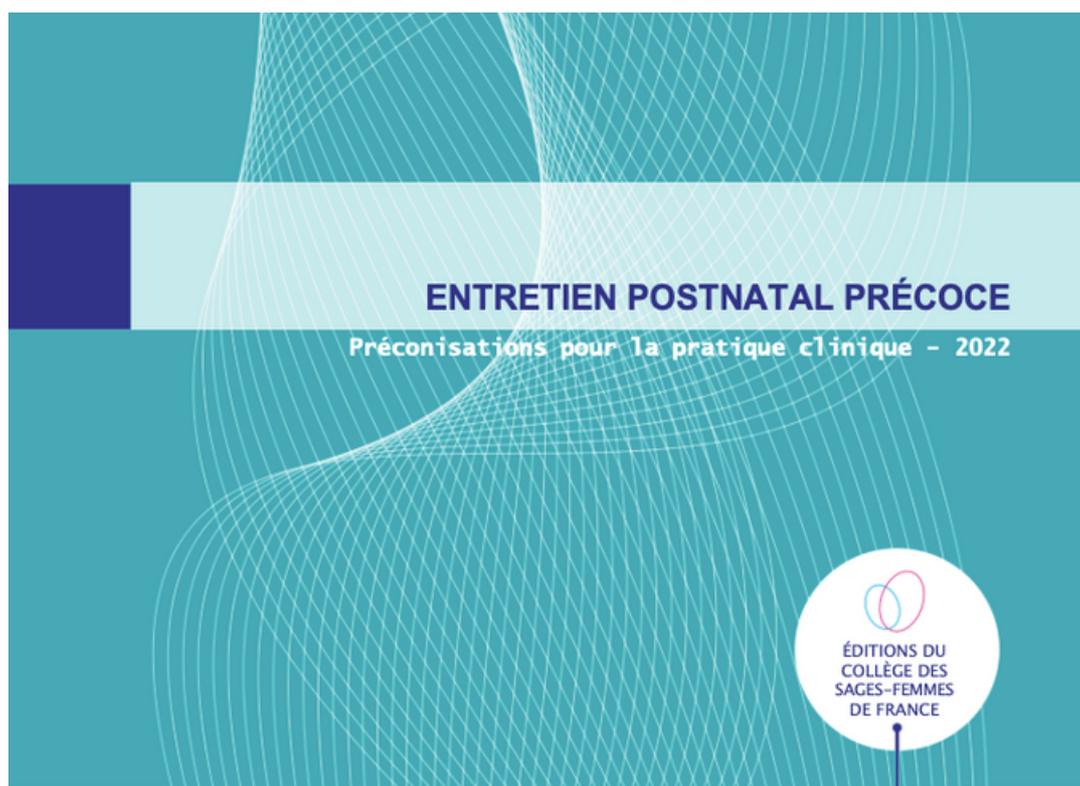


PRÉCONISATIONS POUR L'ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE

L'entretien postnatal précoce (EPNP) est devenu une étape obligatoire du parcours de soins des femmes en postpartum depuis le 1er juillet 2022, suite aux nombreuses demandes des professionnels de la périnatalité et représentants des usagers. Il entre dans le cadre du programme "Les 1000 premiers jours" lancé par l'UNICEF et décliné par le Gouvernement français.

Le CNSF, en collaboration avec des pédo-psychiatres et des représentantes des usagères (CIANE et Maman Blues), a rédigé ses préconisations dans l'objectif d'aider les sages-femmes à se saisir de ce nouvel acte. Piloté par Eléonore BLEUZEN-HER, le groupe de travail a réalisé ce travail afin d'aider les professionnel.le.s de la périnatalité (médecins et sages-femmes) à se saisir de ce nouvel acte, et a reçu un accueil très favorable de leur part.

Ces préconisations sont [disponibles en ligne sur le site du CNSF](#).



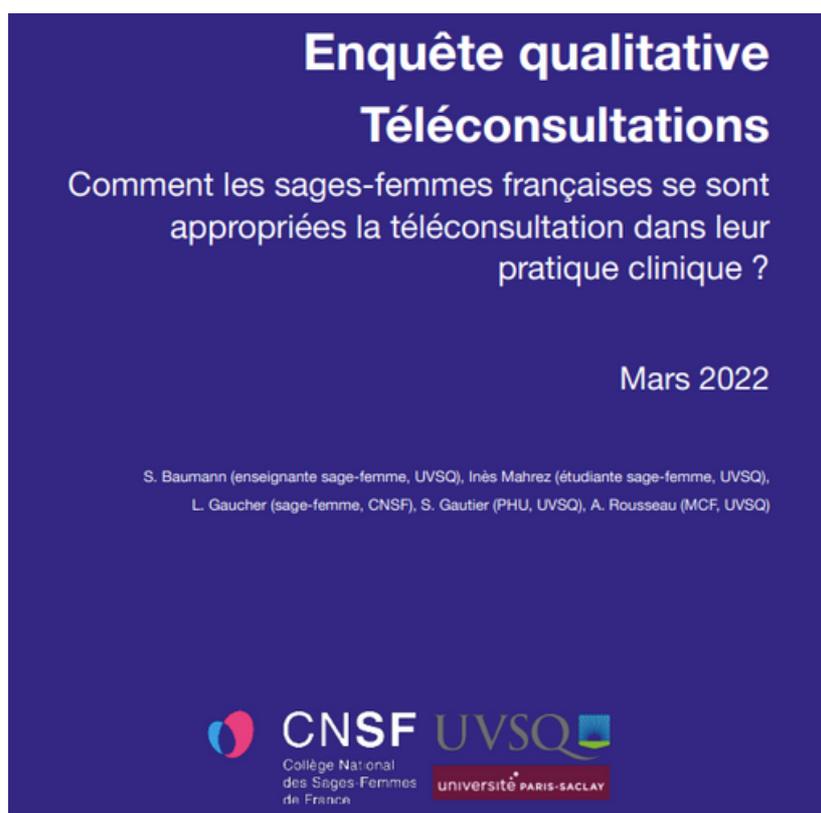
Des outils pratiques développés à partir de ces préconisations sont prévus pour 2023, par le groupe de travail.

TÉLÉCONSULTATIONS

ENQUÊTE QUALITATIVE SUR LES TÉLÉCONSULTATIONS (MARS 2022)

Diffusée à partir de mars 2022, cette enquête est le résultat d'une série d'entretiens qualitatifs menés en 2021 par Sophie BAUMANN, Anne ROUSSEAU et Laurent GAUCHER pour le CNSF, afin de répondre à deux grandes interrogations :

- Décrire les motivations des sages-femmes à utiliser la téléconsultation
- Analyser les avantages et les inconvénients ou limites de cette pratique mis en avant par les professionnel.le.s.



ÉTUDE SUR LES USAGES DE LA TÉLÉCONSULTATION PAR LES SAGES-FEMMES (MÉTHODE DELPHI)

En septembre 2022, le CNSF a lancé une étude, pilotée par Anne ROUSSEAU et Laurent GAUCHER, dont le but est de réaliser des préconisations sur l'usage de la téléconsultation par les sages-femmes. L'idée est de définir dans quels cas la téléconsultation (gynéco, pré et postnatal, et prévention) est adaptée ou non. Un travail sur les contextes (psychosociaux, économiques) sera également réalisé.

La méthode choisie est une méthode Delphi (en deux ou trois tours), interrogeant un panel d'expert.e.s pluri-professionnel composé de sages-femmes libérales et hospitalières, de représentantes des usagers, de gynécologues-obstétriciens et médicaux et de médecins généralistes.

Les résultats seront disponibles courant 2023.

TRADUCTION DES STANDARDS EUROPÉENS SUR LES MAISONS DE NAISSANCE

Entre juin 2020 et juin 2022, le CNSF a participé à la traduction francophone des standards des maisons de naissance publiés par le MUNet (Midwifery Unit Network). Sur les 6 participant.e.s français.e.s à ce groupe de travail, 4 l'étaient au titre du CNSF : Adrien GANTOIS, Anne CHANTRY, Sandrine MILLONES et Isabelle CHEVALIER. La publication a eu lieu en juillet 2022.

Ce travail a supposé la création d'un réseau entre trois pays d'Europe francophone : Belgique, France et Suisse. Le CNSF travaille donc conjointement avec les sociétés savantes et associations de sages-femmes de ces deux pays, mais aussi des associations de représentant.e.s d'usager.e.s - en France, le CIANE. **Cette traduction des standards des maisons de naissance en langue française nous paraît d'autant plus importante qu'elle se produit à un moment important pour les MDN en France.** Si on comptait 8 structures en expérimentation jusqu'à présent, la loi votée en décembre 2020 a pérennisé les 8 maisons de naissance existantes et a permis le développement de 12 maisons de naissance supplémentaires, pour atteindre un total de 20 maisons de naissance d'ici 2022.

Ces standards sont [disponibles en ligne](#).



POSITION PAPER SUR LES VIOLENCES DANS LES SOINS DE GYNÉCO ET D'OBSTÉTRIQUE

En décembre 2022, la revue Midwifery a publié un article scientifique, rédigé par des sages-femmes expert.e.s du CNSF, sur **les violences dans les soins de gynécologie et d'obstétrique** intitulé « *Avenues for measuring and characterising violence in perinatal care to improve its prevention: A position paper with a proposal by the National College of French Midwives* ».

Ce dernier a pour vocation de **quantifier et de caractériser la violence en périnatalité, dans des études en population et à partir des perceptions de chaque femme interrogée.**

C'est dans un contexte de **retard de la France, dans la prise en compte de la question de la violence en périnatalité**, que des sages-femmes ainsi que des chercheur.e.s en santé publique, membres du CNSF, proposent une contribution scientifique et clinique à ce débat. Les conséquences que ces violences engendrent sur la santé maternelle mais aussi sur la santé néonatale et infantile sont reconnus au niveau international. Cependant, les recherches et les données permettant de mesurer sa fréquence et ses déterminants sont insuffisantes.

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE CLINIQUE 2021 - LES INTERVENTIONS EN PÉRIODE PÉRINATALE TRADUITES ET PUBLIÉES EN ANGLAIS

Publiées en juillet 2021, les **dernières Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) du CNSF sont désormais disponibles en anglais**, publiée en décembre 2022 dans **un numéro spécial du journal officiel du Collège des Sages-Femmes Américaines, Journal of Midwifery and Women's Health**. Ces RPC, portant sur interventions pendant la période périnatale, ont été traduites sous le titre générique « **New Guidelines for Clinical Practice from the French National College of Midwives** » et sont disponibles **en accès libre sur le site de la revue *Journal of Midwifery and Women's Health***.

C'est un gage immense de reconnaissance pour ces RPC, pour le CNSF et surtout pour toutes les personnes qui ont contribué à cet énorme travail de recherche en maïeutique, et nous nous réjouissons de cette visibilité à l'international !

Élaborées sous l'égide du CNSF et coordonnées par Chloé BARASINSKI et Rémi BERANGER, ces RPC ont été réalisées grâce à la collaboration avec, entre autres, de Santé Publique France, de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA), du Collège de Médecine Générale (CMG), du Collectif inter associatif autour de la naissance (CIANE), et sont un travail de 3 ans, regroupant 25 expert.e.s et chercheur.e.s.

L'objectif principal de ces RPC est **de redéfinir les principales actions et les informations de prévention à délivrer ainsi qu'à réaliser par les professionnel.le.s de santé, à destination des familles, avant, pendant et après la grossesse.**

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE CLINIQUE (RPC) HORIZON 2024

Suite à deux propositions du conseil scientifique du CNSF au sens large, le thème pour les prochaines Recommandations de Pratique Clinique du CNSF a été défini par un vote en Conseil d'administration le 18 juin 2022.

Ces RPC traiteront des Sorties Précoces des maternités après un accouchement par voie basse, et auront pour objectif non pas d'aboutir à une check-list d'outils, d'échelles et de questionnaires mais à des outils sur lesquels s'appuyer pour décider d'une sortie précoce ou non. Elles viendront compléter et actualiser les recommandations de la HAS de 2014, et émaneront d'un groupe de travail pluriprofessionnel : sages-femmes, pédiatres, anesthésistes-réanimateurs, psychologues et psychiatres, gynécologues-obstétriciens, médecins généralistes et usagères seront représentés dans le comité de pilotage, du groupe de rédacteur.rice.s et du groupe de relecteur.rice.s, grâce au soutien des sociétés savantes de ces professions : la Société Française de Néonatalogie, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire, le Collège d'Anesthésie-Réanimation en Obstétrique, la Société Française de Médecine Périnatale, le CIANE - Collectif Interassociatif pour la Naissance et la Fédération Française des Réseaux de Santé Périnatale.

Les travaux débiteront au premier trimestre 2023, sous la coordination de Laurent GAUCHER et Anne ROUSSEAU. La publication de ces RPC est prévue pour 2024.

GREM : GROUPE DE RECHERCHE EN MAÏEUTIQUE

L'objectif général de ce groupe est de promouvoir la recherche conduite par des sages-femmes en échangeant autour de projets de recherche en cours, en en faisant émerger des nouveaux et en partageant les expertises, les connaissances et les réseaux..

L'objectif spécifique du GREM est d'enrichir et d'adapter les projets de recherche en en discutant le plus en amont possible et de faire émerger des projets **multicentriques et pluridisciplinaires** coordonnés par des sages-femmes, permettant d'augmenter :

- Les chances de financement des projets en améliorant leur qualité ;
- La puissance des études et leur cohérence scientifique (validité externe des résultats) en élargissant le nombre de centres participants.

Depuis 2021, le GREM est coordonné par Anne Chantry, sage-femme épidémiologiste, maître de conférence (Université Paris-Cité) et vice-présidente en charge de la Recherche au CNSF (2021-2023). Il réunit une à deux fois par an les chercheur.e.s adhérent.e.s du CNSF. L'excellente dynamique a permis de continuer ce rythme de réunions en 2022 et d'élargir le nombre de personnes impliquées dans ce groupe.

Chaque ordre du jour est établi de manière collégiale afin qu'une diversité des projets soit représentée.

Par demande des différentes personnes impliquées dans le GREM, une première réunion en présentiel a été programmée en mars 2023, à la veille des Journées Sages-Femmes.

GROUPE DE RECHERCHE MAISONS DE NAISSANCE

Le Groupe de recherche sur les maisons de naissance est un groupe de recherche initié par le CNSF. Il est également coordonné par Anne CHANTRY. Son objectif est d'impulser et de soutenir la recherche sur les maisons de naissance en France. Le CNSF contribue en cela au financement de l'organisation des groupes de travail et siège, au même titre que les autres sociétés savantes en périnatalité, dans le comité scientifique de ce groupe.

C'est dans le cadre de ce groupe de travail qu'a été organisé le webinaire de mars 2022 sur les maisons de naissance pour diffuser les résultats auprès du public des sages-femmes.

Suite à la co-saisine (CNSF et CIANE) auprès de la Direction Générale de Santé du Ministère de la santé, a été initié un groupe de travail spécifique aux Maisons de Naissances. dans le but d'établir des recommandations HAS sur les critères d'éligibilité des femmes souhaitant accoucher en maison de naissance. Cette dynamique fait suite aux nombreux travaux du CNSF sur cette thématique (Rapport Inserm sur l'évaluation des Maisons de naissances, paru en 2019, la traduction des standards européens des Maisons de Naissances...)

PRÉSENCE DU CNSF DANS D'AUTRES GROUPES DE RECHERCHE

En 2022, le CNSF a été sollicité à plusieurs reprises par d'autres sociétés savantes ou institutions de santé publique pour participer à des groupes de travail et/ou travaux de recommandations pour la pratique clinique.

Afin de trouver des profils expert.e.s sur ces sujets spécifiques, le CNSF lance régulièrement des appels à adhérent.e.s.

Vous trouverez ci-dessous les groupes de travail et les RPC d'autres sociétés savantes dans lesquelles le CNSF est impliqué (mise à jour au 31 décembre 2022).

Avec autres société savantes

<i>Intitulé / Nature</i>	<i>Organisation pilote</i>	<i>Représentant.e.s</i>
Recommandations de Pratique Clinique - Varicelle et Grossesse	SPLIF - Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française	Mathilde Bergamelli (GT)
Recommandations de Pratique Clinique - Examen pelvien	CNGOF - Collège National des Gynécologues-Obstétriciens de France	Laurent Gaucher (COFIL) Elisabeth Iraola (COFIL) Isabelle Hernandez (GT) Caroline Mattéo (GT) Alexandra Benoit (GT) Anne Chantry (GL) Pauline Blanc Petitjean (GL)
Recommandations de Pratique Clinique - Courbes de croissance	CNGOF - Collège National des Gynécologues-Obstétriciens de France	Myriam Khéniche (GT)
Groupe Bientraitance en maternité	SFMP - Société Française de Médecine Périnatale	Sophie Guillaume (GT)

HAS

<i>Intitulé</i>	<i>Nature</i>	<i>Représentant.e.s</i>
Critères d'éligibilité en Maisons De Naissance	Recommandations de Bonne Pratique (Co-saisine CNSF x CIANE)	Anne Chantry Adrien Gantois
Repérage et accompagnement consommations d'alcool vers un moindre risque dans le cadre du premier recours	Recommandations de Bonne Pratique (Groupe de Relecture)	Elisabeth Iraola
Parcours femmes vulnérables en PP	Recommandations de Bonne Pratique (Groupe de Travail & Groupe de Relecture)	Sarah Benjilany (GT) Candie Grangé (GT) Fabienne Galley (GT) Priscille Sauvegrain (GL) Sandrine Milones (GL) Sabine Paysant (GL)
Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnataux	Recommandations de Bonne Pratique	Marine Dubreucq Sophie Dabame
Référentiel d'aide à la décision vaccinale	Recommandations de Bonne Pratique (Groupe de travail et groupe de relecture)	Véronique Tessier (GT) Adrian Mrozik (GL)

Groupes de Travail		
<i>Intitulé / Nature</i>	<i>Organisation pilote</i>	<i>Représentant.e.s</i>
Directive Qualité - Projet de Naissance	AUDIPOG - Association des Utilisateurs de Dossiers Informatisés en Pédiatrie, Obstétrique et Gynécologie	Sophie Guillaume (COFIL) Nathalie Piquée (COFIL) Anne Marie Mouton (Cotateurs DELPHI) Celine Vicrey (Cotateur DELPHI) Benjamin Coppel (Cotateur COFIL) Sophie Flandin-Crétonon (GL)
Traduction standards Maisons de Naissance	MUNet - Midwifery Unit Network	Anne Chantry Sandrine Millones
Accouchement Accompagné à Domicile	FFRSP - Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité	Laurent Gaucher Sarah Benjilany
Mortinatalité	DGS - Direction Générale des Soins (Ministère de la Santé)	Thomas Desplanche Françoise Bertschy

Par ailleurs, le CNSF avait pour objectifs d'initier des rencontres pluriannuelles avec les commissions scientifiques des sociétés savantes de la périnatalité. 2022 fut le début de ces réunions, qui ont reçu un accueil chaleureux par leurs homologues favorisant le dialogue entre les professionnels de santé.

LES PRIX ET LES BOURSES DE RECHERCHE

La mission de promotion et de soutien à la Recherche en Maïeutique, ainsi que de la diffusion des travaux existants, a poussé le CNSF à créer des prix et bourses de recherche, à destination aussi bien des sages-femmes expérimenté.e.s dans le domaine de la recherche que des étudiant.e.s sages-femmes en fin d'étude.

En 2022, ces prix étaient au nombre de 4, avec un nouveau prix dédiés aux projets de recherche cliniques et de recherches portés par des sages-femmes solidaires et engagé.e.s.

PRIX COMMUNICATION DU CNSF

PRIX COMMUNICATION DU CNSF



Communications scientifiques orales et affichées

Afin de participer à la promotion et à la diffusion des résultats de travaux scientifiques en maïeutique, le CNSF lance chaque année un appel à candidature pour des communications scientifiques orales et affichées (posters), destinées à être présentées lors de son congrès annuel, les Journées Sages-Femmes.

Un prix exceptionnel de 500€ a été remis à la meilleure communication orale, défendue par Chloé BARASINSKI "Allaitement maternel et reprise du travail : enquête déclarative sur les aménagements dans un centre hospitalier universitaire" ainsi que 250 € à la communication la plus originale, remis à Élodie RICHARD, pour "Déterminants sociaux associés au suivi prénatal chez les mères sans domicile en Ile-de-France".

La liste exhaustive des communications retenues, orales et affichées, est disponible sur [le site internet du CNSF](#).

PRIX MÉMOIRE DU CNSF



Pour récompenser deux travaux de recherche de fin d'étude

En partenariat avec l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes (ANESF), le CNSF lance tous les ans un appel à candidatures pour son Prix Mémoire, permettant de récompenser deux travaux de recherche de fin d'études. Ouvert aux sages-femmes nouvellement diplômé.e.s ayant soutenu leur mémoire, le thème du mémoire doit être en lien direct avec la profession.

Grâce au soutien de Pampers pour la 2^e année consécutive, un prix spécial de 500€ a été décerné à la première lauréate, qui a pu présenter son travail lors des Journées Sages-Femmes 2022.

Voici les lauréates 2022 (dans l'ordre de classement)

1. Tiphaine BIAGGI "Enquête d'établissement sur la mise en place des recommandations de bonnes pratiques sur les infections néonatales bactériennes précoces dans les maternités d'Île-de-France".
2. Charlotte DEMARRET "Choix de non-maternité : quels impacts sur la vie des femmes ?"
3. Inès SAILLARD "Apport de la simulation dans la prise en charge de la dystocie des épaules au cours de la formation initiale des sages-femmes"

BOURSE DE RECHERCHE EN MAÏEUTIQUE

Comme tous les ans depuis ans, la Fondation Mustela et le CNSF décernent une ou plusieurs bourses, pour une dotation totale de 10 000 euros, pour le développement de projets de recherche en maïeutique pour améliorer la santé périnatale. Ces bourses financent des projets de recherche menés par des sages-femmes sur le thème de la maïeutique, dans le cadre d'une formation universitaire (Master 2, thèse, ou recherche post-doctorale). Le jury est composé en très grande majorité de sages-femmes membres du Conseil d'administration du CNSF.

Les lauréates ont également été invitées pour une remise des prix au siège de la Fondation Mustela, mais aussi à présenter leur travail en 180 secondes lors des Journées Sages-Femmes 2023.

Voici la liste des lauréates pour 2022 :

- Lucile ABIOLA "MaternETHIC : entre obligations légales, demandes sociétales et gestion du risque biomédical : quelle éthique du consentement et de l'information pour l'accouchement en milieu hospitalier ?"
- Marianne JACQUES "Soins inappropriés lors de l'accouchement et dépression du post-partum"
- Marion LECORGUILLÉ "Stratégies de prévention de l'obésité infantile : impact des facteurs liés au mode de vie familial dans les 1000 premiers jours de la vie".

PRIX SOLIDAIRE MAÏEUTIQUE CNSF X INSTITUT CERBA



C'est la nouveauté 2022 : l'Institut Cerba et le Collège National des Sages-Femmes de France, ont décidé de mettre en place un nouveau prix, le Prix Solidaire Maïeutique, récompensant des sages-femmes engagé.e.s sur deux volets : un volet recherche, et un volet initiative clinique, pour une dotation globale de 10 000 €. Les lauréat.e.s sont invité.e.s à venir présenter leurs travaux et/ou projet clinique lors des Journées Sages-Femmes de mars 2023.

Les prix ont pour objet de valoriser et récompenser des initiatives cliniques et des projets de recherche déjà amorcés, dans le champ de la santé gynécologique et reproductive, qui traitent de solidarité, des inégalités sociales de santé, de lutte contre les vulnérabilités, la précarité et/ou l'accès aux soins. Ces thématiques sont au coeur des enjeux de santé publique et, plus largement, représentent des enjeux sociétaux contemporains.

Voici les deux projets lauréats pour la 1ère édition du Prix Solidaire Maïeutique - 2022/2023 :

- Volet Recherche : Marion LECORGUILLÉ - "Étude des comportements de santé des futurs parents, obésité infantile et inégalités sociales de santé"
- Volet Initiative Clinique : Marine PRANAL, pour le projet Opti'soins - "Optimiser l'accès aux soins durant la grossesse en zone rurale dans un réseau de santé en périnatalité".

DEUXIÈME POSTE DE PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS POUR UNE SAGE-FEMME

Depuis le 5 décembre 2022, une deuxième sage-femme a été nommée au poste de Professeure des Universités. Il s'agit d'Anne ROUSSEAU, de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, nommée et titularisée avec une prise de poste effective au cours de l'année 2022-2023. Une avancée de plus dans la valorisation et la reconnaissance de la recherche en maïeutique saluée dans un communiqué de presse du CNSF du 9 décembre 2022.



Paris, le 7 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau poste de Professeure des Universités pour les sages-femmes

Le 5 décembre 2022, **Anne Rousseau**, sage-femme enseignante-chercheuse au Département de Maïeutique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines et maître de conférences en maïeutique, a été nommée et titularisée en qualité de **Professeure des Universités** avec une prise de poste effective au cours de l'année universitaire 2022-2023.

C'est une avancée de plus dans la reconnaissance et la valorisation de la recherche en maïeutique. En effet, Anne Rousseau sera, à compter de ce jour, la deuxième sage-femme Professeure des Universités en France, après Corinne Dupont en 2021.

Au delà de la valorisation de la profession de sage-femme et la véritable avancée pour la formation au sein des Universités, le Collège National des Sages-Femmes de France (CNSF) tient à féliciter chaleureusement **Anne Rousseau**, dont il convient de saluer le parcours remarquable et de remercier pour son travail avec et aux côtés du CNSF. En effet, elle a œuvré pour la production de travaux de recherche, menés par des sages-femmes, en participant notamment aux Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) du CNSF de 2016 sur l'utilisation de l'oxytocine pendant le travail spontané mais aussi l'analyse des pratiques professionnelles. Elle a également activement participé à de nombreuses recherches pendant la pandémie COVID-19, sur les soins primaires et la téléconsultation. Malgré ce temps important consacré à la recherche, Anne Rousseau a toujours réussi à conserver une activité clinique en tant que vacataire au CHI de Poissy.

Depuis plusieurs années, de nombreuses sages-femmes s'engagent dans des parcours de recherche avec de grandes difficultés d'accès à des postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s à l'Université. La création de la section "Maïeutique" du CNU a permis de qualifier de multiples sages-femmes aux fonctions de maître de conférence. Malheureusement, trop peu sont titulaires d'un poste au sein d'une Université. L'absence de statut bi-appartenant, qui permet de cumuler à la fois les activités universitaires (enseignement et recherche) et une activité clinique, sans pour autant voir une diminution de rémunération liée au changement de statut, incite de nombreuses sages-femmes chercheur.e.s à postuler à l'étranger.

Le CNSF reste mobilisé pour valoriser la recherche en maïeutique et défendre la création de nouveaux postes d'enseignant.e.s-chercheur.e.s clinicien.ne.s destinés aux sages-femmes.



Adrien GANTOIS, président du CNSF - 06 47 98 45 89



REPRÉSENTATION



LIVRE BLANC SAGES-FEMMES 2022

Le lundi 7 mars 2022, sept organisations représentatives des sages-femmes (CNOSF, CNSF, ONSSF, ANSFC, ANSFT, ANESF, CNEMa) ont publié leur Livre Blanc commun. Une première pour la profession ! Ce Livre Blanc rassemble dix propositions concrètes destinées à celles et ceux qui seront en responsabilité demain, pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et des années à venir.

Ce document cible les principales difficultés rencontrées par nos concitoyennes dans le domaine des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mais aussi les solutions que les sages-femmes peuvent y apporter. La formation de la profession et son évolution, éléments fondamentaux pour que les sages-femmes occupent enfin une place légitime et reconnue dans le système de santé, y sont également abordées. Femmes et sages-femmes sont indissociables et doivent impérativement constituer une priorité pour les politiques de santé.

La version complète du Livre Blanc est disponible [en ligne](#), de même que [le flyer](#) contenant les 10 propositions générales.



NOS 10 PROPOSITIONS

Nos 10 propositions

- La santé sexuelle et reproductive des femmes**
 - Proposition n°1 :** Faire des sages-femmes un acteur de référence pour la prévention et la santé gynécologique des femmes
 - Proposition n°2 :** Permettre aux sages-femmes de garantir réellement le droit des femmes à disposer de leur corps
- Les droits des femmes**
 - Proposition n°6 :** Renforcer les moyens permettant aux sages-femmes de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en améliorant le repérage et l'accompagnement des victimes
 - Proposition n°7 :** Permettre aux sages-femmes d'adapter leur exercice à tous les publics vulnérabilisés
- La santé périnatale**
 - Proposition n°3 :** Améliorer la sécurité et la qualité des soins en renforçant les effectifs et les moyens
 - Proposition n°4 :** Garantir un accompagnement global, coordonné et personnalisé des femmes enceintes, du projet de grossesse jusqu'au post-partum
 - Proposition n°5 :** Développer les alternatives à l'accouchement standardisé en maternité
- Évolution de la formation et de la profession de sage-femme**
 - Proposition n°8 :** Réformer les études de sages-femmes pour répondre aux attentes des étudiantes et aux besoins de santé publique
 - Proposition n°9 :** Reconnaître définitivement le caractère médical des sages-femmes par la réforme des statuts et rémunérations pour tous les modes d'exercice
 - Proposition n°10 :** Reconnaître et valoriser l'expertise spécifique des sages-femmes

 **Version Complète**
<https://bit.ly/LivreBlancSagesFemmes2022>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 mars 2022

Et si on parlait d'elles ?

Ce lundi 7 mars, sept organisations représentatives des sages-femmes (CNOSF, CNSF, ONSSF, ANSFC, ANSFT, ANESF, CNEMa) ont publié leur Livre Blanc commun.

Ce Livre Blanc rassemble des **propositions concrètes** destinées à celles et ceux qui seront en responsabilité demain, pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et des années à venir. Ce document cible les principales difficultés rencontrées par nos concitoyennes dans le domaine des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mais aussi les solutions que les sages-femmes peuvent y apporter. La formation de la profession et son évolution, éléments fondamentaux pour que les sages-femmes occupent enfin une place légitime et reconnue dans le système de santé, y sont également abordées. En nous unissant autour de ce Livre Blanc, nous voulons lancer un signal fort : Femmes et sages-femmes sont indissociables et doivent impérativement constituer une priorité pour les politiques de santé.

Dans ce Livre Blanc, vous retrouverez quatre axes que nous avons définis comme prioritaires :

- > **La santé sexuelle et reproductive des femmes** : loin d'être une priorité de l'action politique, cela constitue pourtant un enjeu majeur de santé publique.
- > **La santé périnatale** : l'organisation actuelle ne permet plus de garantir la sécurité et la qualité des soins ni de répondre aux attentes des femmes et des couples lors de la naissance de leurs enfants.
- > **Les droits des femmes** : ils sont au cœur des débats sociétaux. Les sages-femmes tiennent un rôle majeur de dépistage et d'accompagnement.
- > Enfin, **l'évolution de la formation et de la profession** : indispensable pour l'avenir de la profession de sage-femme et la santé des femmes.

Un tel projet porté par sept organisations est une première pour notre profession et démontre l'envie d'avancer ensemble pour résoudre les problématiques actuelles impactant notre société, notre système de santé et plus particulièrement la santé des femmes.

L'ensemble des organisations se mobilisera dans les prochaines semaines pour **rencontrer les candidat·e·s à l'élection présidentielle**, dont certain·e·s ont déjà manifesté un intérêt majeur pour nos revendications et propositions. Nous sommes ici pour porter la voix des sages-femmes et futur·e·s sages-femmes, dans l'intérêt des femmes et des familles.

Contacts presse :

- > **Camille DUMORTIER** - Présidente de l'ONSSF - 06.86.27.67.36
- > **Sylvie LE ROUX** - Présidente de l'ANSFC - 06.75.12.76.29
- > **Micheline BOIVINEAU** - Présidente de l'ANSFT - 06.52.48.26.30
 - > **Adrien GANTOIS** - Président du CNSF - 06.47.98.45.89
- > **Véronique LECOINTE** - Présidente de la CNEMA - 06.08.15.96.94
- > **Isabelle DERRENDER** - Présidente du CNOSF - 06.46.81.18.01
 - > **Laura FAUCHER** - Présidente de l'ANESF - 06.74.62.52.31
 - > **Louise MERCIER** - Coordinatrice de projet CNSF - 06.48.57.49.72
- > **Claire AKOUKA** - Responsable Communication CNOSF - 06.71.37.92.13

GROUPE DE TRAVAIL DISPOSITIFS RÉGIONAUX DE PÉRINATALITÉ

Les réseaux de périnatalité, mis en place par les décrets de 1998, ont fait sujet d'une ordonnance en mars 2021 afin d'actualiser leurs missions et leur statut juridique (passant de réseau de santé périnatale à dispositif régional de périnatalité). Cette évolution était nécessaire au vue des indicateurs de périnatalité qui n'évoluent pas depuis de nombreuses années.

Le Ministère de la Santé a ainsi mis autour de la table plusieurs acteurs, dont le CNSF, pour prendre en compte ces différentes évolutions nécessaires pour répondre aux différentes priorités données autour :

- du programme des 1000 premiers jours de l'enfant,
- du chantier engagement maternité,
- du déploiement des maisons de naissance et du projet de rénovation des centres périnataux de proximité,
- des chantiers IVG,
- de la prise en charge des femmes victimes de violences,
- d'un travail qualitatif attendu sur les indicateurs de morbi mortalité, etc.

Ce fut l'occasion de revoir l'articulation ville-hôpital, élément central d'une meilleure coordination entre les différents professionnels de santé de la périnatalité.

Plusieurs échanges ont lieu sur les tensions existant dans toutes les maternités et différentes sociétés savantes dont le CNSF ont rappelé l'urgence de remettre à l'ordre du jour la réforme des activités non programmées en Gynécologie-Obstétrique avec la nécessité de revoir les décrets de 1998.

EVALUATION POLITIQUE PUBLIQUE PÉRINATALITÉ (COUR DES COMPTES)

Cela fait de nombreuses années que nous dénonçons l'obsolescence des décrets de périnatalité datant de 1998.

Cette sollicitation nous a permis de présenter à la Cour des Comptes l'ensemble des travaux de recherche démontrant la nécessité de lancer un nouvel élan en faveur de la périnatalité, en améliorant les conditions de travail des sages femmes, tout en respectant la logique "Une femme, une sage-femme".

CONSEIL NATIONAL DE L'URGENCE HOSPITALIÈRE

Le CNUH a pour rôle de proposer des modes d'organisation de la permanence des soins hospitalière permettant la prise en charge de l'urgence au niveau territorial et au niveau des établissements de santé "en articulation avec les structures de soins non-programmés du territoire" ainsi que des procédures d'évaluation de ces organisations. Le CNSF a contribué à ce que la périnatalité soit pleinement intégrée dans le dispositif, car nous avons une forte part d'activités non-programmées.

AUDITIONS

PPL 6ÈME ANNÉE : AUDITION AU SÉNAT

Dans le cadre de la proposition de loi en rapport à la 6ème année de formation en Maïeutique, nous avons été auditionnée par Raymonde PONCET MONGE (sénatrice EELV). Nous avons rappelé l'importance d'intégrer à l'université toutes les écoles de sages-femmes, le développement de la recherche en maïeutique, le statut bi appartenant (...). Cette proposition de loi devrait être adoptée en janvier 2023 ouvrant une réforme d'ampleur des études en maïeutique.

CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG

En juin 2022, le CNSF a pu rappeler l'engagement de notre profession en faveur du droit et à l'accès à l'Interruption volontaire de grossesse lors d'une réunion organisée par la Confédération Nationale du Planning Familial en présence d'Elisabeth BORNE et d'Isabelle Rome. À cette occasion, nous avons insisté sur la nécessité d'acter l'expérimentation IVG instrumentale pour les sages-femmes, et nous avons rappelé la forte mobilisation des sages-femmes lors de la pandémie COVID 19 quant à l'accès à l'IVG médicamenteuse.

CCNE - RESPECT DE L'INTIMITÉ ET DU CONSENTEMENT

Vous pouvez lire notre synthèse suite à [notre audition en ligne](#).

IGAS : FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION DES PDS

Dès 2023, la mise en place de la certification périodique permettra aux 7 professions de santé à ordre (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinés, pédicures-podologues) un accès à un programme individuel de formation. Les actions menées devront notamment permettre l'amélioration des compétences et des connaissances, contribuer au renforcement de la qualité des pratiques, et améliorer la relation avec les patient.e.s. En outre, ce programme devra comprendre des actions mises en œuvre auprès des professionnel.le.s de santé pour un meilleur suivi de notre santé personnelle.

DGS : PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (MAI 2022)

Suite aux Recommandations de Pratiques Cliniques coordonnées par Chloé BARASINSKI et Rémi BERANGER, nous avons été sollicité par la DGS dans le cadre du plan national Santé Environnement pour coordonner la création d'un outil numérique à destination des professionnels de santé concernant la santé environnementale dans le cadre de la périnatalité.

Nous avons répondu favorablement à la demande, nous pensons vous proposer cet outil courant d'année 2024.

MISSION IGAS-IGESR : 6ÈME ANNÉE / FORMATION INITIALE (FÉVRIER 2022)

Par lettre de mission du 28 janvier 2022, le ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont confié conjointement à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) une mission sur les modalités de mise en œuvre d'une sixième année de formation initiale en maïeutique. Cette mission fait suite à une mission précédente de l'IGAS en 2021 consacrée à l'évolution de la profession de sage-femme.

Le CNSF a été auditionné dans le cadre de cette mission afin d'y apporter son expertise et sa vision de ce que pourrait être une sixième année de formation dans les études de maïeutique. Le CNSF a pu également mettre l'accent sur la **nécessité de la création de statuts adaptés** pour la filière maïeutique, filière médicale qui malheureusement ne profite pas des mêmes statuts que les filières médicale, odontologique et pharmaceutique, à savoir :

- **le statut de "maîtres de stage universitaire"** pour les sages-femmes souhaitant encadrer la formation clinique des étudiant.e.s. En effet, dans notre formation, les stages cliniques représentent 50 à 80% du contenu de la formation. Actuellement, les étudiant.e.s sont encadré.e.s par des sages-femmes volontaires (libérales, hospitalières ou territoriales) sans cadre spécifique ni rémunération.
- **le statut d'enseignant-chercheur "bi-appartenant"** permettant d'exercer une triple mission d'enseignement, de recherche et de clinique. Actuellement les sages-femmes enseignants chercheurs ne peuvent exercer une activité clinique car uniquement reliés à la Fonction Publique d'Etat et non à la Fonction Publique Hospitalière.

Pour retrouver le rapport dans son intégralité : <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2022-014r.pdf>

La réforme des études a été actée en janvier 2023, et les étudiant.e.s entrant en septembre 2023 en PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) et LAS (Licence Accès Santé) seront concerné.e.s par cette réforme.

ÉVALUATION DU PRADO MATERNITÉ - POURSUITE DE L'ARTICLE (CNAM)

Le CNSF a joué un rôle essentiel dans la production de données scientifiques visant à promouvoir la prévention et les sciences sages-femmes (maïeutique). Dès 2020, le CNSF a été sollicité par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour participer à l'évaluation médico-économique du service de retour à domicile PRADO Maternité. Le CNSF a missionné le président de l'époque, Adrien GANTOIS, et deux expert.e.s scientifiques en maïeutique, Anne ROUSSEAU et Laurent GAUCHER. Tous trois ont apporté leur contribution en élaborant le cadre d'analyses de cette étude portant sur plus d'un million de couples mères-enfants. Cette étude mettait en lumière l'importance des visites sages-femmes à domicile avant la sortie de la maternité.

Les résultats de l'étude ont révélé que cette pratique de visites sages-femmes à domicile permettait de réduire de moitié les risques d'hospitalisation pour des raisons psychiatriques chez les mères, tout en générant d'importantes économies pour la société française, estimées à près de 100 millions d'euros par an. Ces résultats soulignent l'importance cruciale des soins postnataux et du suivi attentif des mères après l'accouchement par une sage-femme.

En collaboration avec une équipe exceptionnelle, comprenant des professionnel.le.s tel.le.s que Alexandre CARON, Anne-Claire BRISACIER, Laurène COUROUVE, Hadia AKKARI, Eric HAUSHALTER, Thomas MONDSCHHEIN, Marianne SIMON-YEOU et Florian THISSIER le travail réalisé a été présenté lors des Journées Sages-Femmes 2022, et le sera également lors du congrès de l'International Confederation of Midwives (ICM) en juin 2023.

Le CNSF exprime sa reconnaissance envers l'Assurance Maladie pour avoir initié ce projet, envers CEMKA pour la mise en application du projet, et envers Adrien GANTOIS pour avoir permis la participation du CNSF à cette étude.

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE LOBBYING

Afin de mieux appréhender les actualités parlementaires et de positionner notre profession comme actrice majeure de notre système de santé, nous avons décidé de part notre expérience collegium de travailler conjointement avec l'ONSSF et l'ANESF à une stratégie en relations publiques. Après appel d'offres, nous avons fait le choix de faire appel à l'Agence Proches afin de professionnaliser cette approche. Nous avons désormais une réunion hebdomadaire destinée à cet objectif.



INTERNATIONAL



PRÉSENCE À L'INTERNATIONALE

En 2022 et comme depuis de nombreuses années, le Collège National des Sages-Femmes de France est adhérent à deux organisations internationales de sages-femmes :

- EMA - European Midwives Association - dont la présidente est depuis cette année Agnès SIMON, sage-femme française.
- ICM - International Confederation of Midwives

5 MAI - JOURNÉE INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES

Le 5 mai 2022 a été célébrée partout dans le monde la 30ème édition de la Journée Internationale des Sages-Femmes. A cette occasion, ainsi que pour célébrer ses 100 ans d'existence, l'*International Confereration of Midwives* (ICM) propose une fête virtuelle, en direct sur Facebook, dont le CNSF s'est fait le relais. De plus, pour le 5 mai, mais aussi pour le reste de l'année, [une boîte à outils](#) a été spécialement conçue pour cette occasion.

Pour rappel, la Journée Internationale des Sages-Femmes a été instaurée en 1992 par l'Organisation Mondiale de la Santé, afin de rappeler le rôle central – partout dans le monde – de la profession, au moment des grossesses et des accouchements pour les femmes et les nouveaux-nés, dans tous les pays, mais aussi souvent, comme c'est le cas en France, tout au long de la vie des femmes.





CANDIDATURE DU CNSF POUR ACCUEILLIR LE CONGRÈS DE L'ICM EN 2026

Depuis 2020, le CNSF promeut la candidature de Paris pour l'organisation du Congrès international de l'ICM en 2026. Le comité d'organisation a retenu comme finalistes Lisbonne et Paris.

Dans ce cadre, le CNSF a reçu les 16 et 17 juin à Paris un représentant de l'ICM, afin de lui présenter les différentes options pour le convaincre des atouts de Paris pour la tenue de cet événement. Des visites du Palais des congrès de Porte Maillot, de différents hôtels et lieux de réception ont été organisées, en présence de représentant.e.s du Convention Bureau de la Ville de Paris.

Malheureusement, c'est finalement Lisbonne qui a été sélectionnée pour être la ville hôte de ce congrès. Nous remercions toutefois toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette candidature, et garantiront la présence de représentant.e.s du CNSF au prochain congrès de l'ICM, qui aura lieu en juin 2023 à Bali, ainsi qu'à Lisbonne en 2026.



REVUE DE PRESSE



- 18/01/2022 - Haut Conseil de la Santé Public - [Revision of the dietary guidelines for pregnant and breastfeeding women](#)
- 08/02/2022 - CNSF - [Communiqué de presse commun – Sixième année d'étude de sage-femme : effet d'annonce ou réalité ?](#)
- 08/02/2022 - CNSF - [Communication urgente DGS – Dépistage et diagnostic prénatal avec marqueurs sériques maternels de trisomie 21](#)
- 08/02/2022 - CNSF - [CDP AFPA - Section de freins de langue chez les nourrissons et les enfants – Alerte des sociétés savantes sur les pratiques abusives](#)
- 09/02/2022 - Le Point - [Maltraitements obstétricaux : Adrien Gantois, la voix des sages-femmes](#)
- 03/03/2022 - CNSF - [Situation en Ukraine – Message de l'European Midwives Association \(EMA\)](#)
- 08/03/2022 - CNSF - [Livre Blanc Sages-Femmes 2022 – « Et si on parlait d'elles ? »](#)
- 08/03/2022 - AEF Info - [Sages-femmes : des propositions pour faire évoluer la formation et la profession \(livre blanc\)](#)
- 18/03/2022 - CNSF - [Révision des repères alimentaires pour les femmes enceintes et allaitantes – Avis du HCSP](#)
- 20/03/2022 - Medela - [Les journées sages-femmes 2022](#)
- 29/03/2022 - CNSF - [Conférence Nationale d'Echographie Obstétricale et Fœtale](#)
- 29/03/2022 - CNSF - [CDP AVEC L'ORDRE EN MARS 2022 \(PORT DU MASQUE\)](#)
- 30/03/2022 - Maison de Naissance Doumaïa - [Rediffusion Webinaire CNSF "Maisons de Naissance : alternative ou futur de la maïeutique ?"](#)
- 31/03/2022 - Medflics - [LES 20ÈMES JOURNÉES SAGES-FEMMES CNSF 2022](#)
- 31/03/2022 - Gynéco Online - [LES 20ÈMES JOURNÉES SAGES-FEMMES CNSF 2022](#)
- 01/04/2022 - Haute Autorité de Santé - [Prolapsus génital des femmes : des solutions pour le traiter](#)
- 26/04/2022 _ Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes - [Santé pour toutes, Dossier de Presse](#)

- 28/04/2022 - Arapl Provence Var - [Livre blanc pour les sages-femmes : « et si on parlait d'elles ? »](#)
- 09/05/2022 - Haute Autorité de Santé - [Le pessaire gynécologique – À quoi ça sert ? Comment l'utiliser ?](#)
- 12/05/2022 - Mutualité Française Pays de la Loire - [\[WEBINAIRE\] Pratiques en périnatalité : quelles nouvelles recommandations ?](#)
- 21/05/2022 - RTL - [Comment masculinise-t-on "sage-femme" ?](#)
- 06/06/2022 - Femmes enceintes environnement et santé - [Recommandations pour la pratique clinique "les interventions pendant la période périnatale"](#)
- 07/06/2022 - CNSF - [RPC Prolapsus génital 2021 \(HAS\) : les fiches conseils à destination des femmes](#)
- 09/06/2022 - Pédagogie Numérique en Santé - [MOOC Accouchement : L'affaire de toutes et tous](#)
- 29/06/2022 - Association National des Sages-Femmes Libérales - [Lettre ouverte - Association National des Sages](#)
- 21/07/2022 - Parole de sage-femme - [Dépression du post-partum : le dépistage est désormais systématique !](#)
- 27/07/2022 - Parents - [Tomber enceinte sous pilule, ça arrive ?](#)
- 10/08/2022 - Information pour l'allaitement - [L'Entretien Postnatal Précoce : préconisations du Collège National des Sages-Femmes](#)
- 14/10/2022 - Parents - [Mon conjoint ne s'implique pas dans la grossesse, que faire ?](#)
- 14/10/2022 - Le Figaro - [Sages-femmes: 20% des places vacantes en deuxième année de maïeutique](#)
- 11/11/2022 - URPS Sages-Femmes Ile de France - [Webinaire : Allaitement maternel – Science & pratique](#)
- 15/11/2022 - Wiley Online Library - [New Guidelines for Clinical Practice from the French National College of Midwives - Journal of Midwifery and Women's Health](#)
- 25/11/2022 - CNSF - [COMMUNIQUÉ INTERSTRUCTURE CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID 19 \(NOVEMBRE 2022\)](#)
- 08/12/2022 - CNSF - [Communiqué de presse – Un nouveau poste de Professeure des Universités pour les sages-femmes](#)



VERS 2023 !



L'année 2022 a encore été très riche pour le CNSF et ses actions ont pu de nouveau contribuer à l'amélioration de la santé des femmes, des enfants et des familles.

Le CNSF continue de renforcer ses relations auprès des instances publiques, des autres sociétés savantes et autres représentants de professionnels de santé, des associations d'usagers, et à l'international afin de conforter sa notoriété en tant que société savante des sages-femmes.

La recherche en maïeutique se renforce à la fois par une communauté de sages-femmes chercheurs de plus en plus grande et aussi par des projets de recherche innovants et touchant de plus nombreuses thématiques. La publication des Recommandations de Pratique Clinique 2021 (Interventions en période périnatale) en anglais permet la diffusion internationale et donc une valorisation de la recherche française. Le CNSF continuera dans cette mission de valorisation de la recherche en maïeutique et de synergie des chercheurs.

Par ailleurs, les sages-femmes sont des professionnelles de santé impliquées dans la sécurité et qualité des soins, et se tiennent à jour des dernières connaissances scientifiques dans le but d'améliorer leur pratique clinique. Le CNSF poursuivra son action pour aider les sages-femmes, et autres professionnels de la périnatalité, à se saisir des dernières avancées de la recherche en proposant des outils pratiques et des formations toujours au plus près des demandes de terrain et des dernières actualités.

La professionnalisation en marche depuis 3 ans permet également d'ouvrir de nouvelles perspectives, profitant à l'action plus ample du CNSF et à son impact.

Enfin, tout ceci ne serait possible sans l'engagement quotidien des bénévoles au sein du CNSF à tous les niveaux, soutenu par notre équipe permanente, et grâce aux soutiens de nos partenaires, profondément convaincus de l'action de notre structure et plus généralement de notre profession.

2023 s'annonce très riche, entre la poursuite de ces projets, le début du groupe de travail de nos prochaines recommandations pour la pratique clinique et le renouvellement de notre conseil d'administration ainsi que du bureau. Une belle année à venir pour le CNSF, nous espérons compter sur votre soutien !

L'équipe du CNSF



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Collège National des Sages-Femmes de France
Hébergé au RSPP, 52 boulevard de Magenta, 75010 PARIS